



NATURALRISK EVALUATION

INTERNATIONAL WORKSHOP

AOSTA:
MAY 11th, 2011
WORKSHOP LOCATION:
SALONE DELLE MANIFESTAZIONI
DEL PALAZZO REGIONALE
PIAZZA DEFFEYES
AOSTA - I



Regione Autonoma
Vallée d'Aoste



Regione Autonoma
Vallée d'Aosta



Conclusions

La prévention et la gestion des risques, trop longtemps focalisée sur la protection des personnes, s'inscrit désormais dans une demande plus large de résilience des territoires. La mondialisation de l'économie, et son emprise de plus en plus forte dans la gestion des sociétés au quotidien, imposent que l'analyse des risques s'oriente résolument vers l'analyse des conséquences économiques des phénomènes dommageables, et vers l'analyse de la pertinence des solutions de réduction des risques qui sont proposées ; pertinence qui doit être regardée non seulement sur le plan technique mais sur le plan économique et sociétal.

De nombreuses approches et outils d'analyse économique ont été développés, notamment par les bailleurs nationaux et internationaux, pour justifier de l'octroi ou non d'une aide financière à la mise en œuvre d'une solution de réduction des risques. Les critères permettant d'évaluer la pertinence d'une solution se doivent d'être compris, notamment par les collectivités locales. Ils doivent non seulement être définis sur la base de critères sociétaux d'acceptabilité du risque, mais également dans le cadre d'une approche intégrée « aménagement et risques ». La gestion des risques est avant tout une question d'aménagement du territoire et de communication. La définition du niveau de protection doit s'inscrire dans une démarche globale de gestion et de réduction des contraintes, dans le cadre d'une logique d'acteurs, de gestion des conflits d'usage, de responsabilité des décideurs, d'équilibre budgétaire et de projet de territoire.

Comme en témoignent tous les retours d'expérience, aucune ambition de développement ne peut être envisagée dans la durée sans un investissement conséquent en matière de prévention et de réduction des risques. Cependant, il est tout aussi clair qu'aucune politique efficace de gestion des risques naturels ne pourra être mise en place si elle ne s'adosse pas à un projet de territoire, à des ambitions politiques fortes de développement durable.

Les budgets publics se sont restreints, les disponibilités foncières et les ressources également. L'objectif consiste désormais à gérer les contraintes. Il convient de fournir aux décideurs et aux politiques des outils d'analyse scientifique et économique des risques afin qu'ils puissent, en toute responsabilité et en toute transparence, définir les priorités, arbitrer et faire des choix pertinents.

Le workshop international qui s'est tenu à Aoste le 11 mai 2011 a montré que des outils existaient, et que la démarche de gestion des risques, avant tout territoriale, devait être :

- scientifique et technique : améliorer la connaissance, les outils, les procédures ...;
- politique : mettre en place des régulations, des réglementations, des normes ...;
- intégrée et systémique : identifier les interactions et les relations dynamiques impliquant les évolutions des territoires et des sociétés ; identifier des seuils d'irréversibilité;
- partagée : mettre en place de nouvelles gouvernances, développer l'information, la formation ... mais également partager avec l'ensemble des acteurs y compris les acteurs économiques;
- hiérarchisée : définir des priorités (on ne peut pas tout avoir !), faire des choix, négocier, mettre en place des logiques programmatiques;
- équilibrée : mettre en place un équilibre entre le développement et la protection, un équilibre entre l'environnement, l'économie et l'homme (développement durable);
- fonctionnelle et pragmatique : mettre en œuvre des solutions opérationnelles, sur le terrain, en impliquant la population (on ne fait pas pour la population, mais avec la population);
- évolutive : mettre en place des outils d'évaluation et de suivi sur la base d'un état initial fiable, sur la base de la définition d'objectifs clairs (partagés ou non), de moyens humains et financiers clairement identifiés, et d'indicateurs de suivi, afin de permettre des réajustements (soit des actions engagées, soit des objectifs);

- Innovante : proposer des approches nouvelles, ne pas avoir peur de proposer des solutions différentes.

Albert Jacquard disait à propos de ces nouvelles conditions de contraintes et de réductions budgétaires que « ce constat n'est nullement une mauvaise nouvelle : il nous permet de définir avec lucidité les termes du contrat de mariage entre la Terre et l'humanité et de faire un projet réaliste sur la façon de vivre les uns avec les autres ».